

Pour garantir un accompagnement humain gratuit à la mobilisation du CPF et favoriser l'abondement des projets

Les propositions des CPOF régionales soulignent le besoin, s'agissant du système de financement de mobilisation du CPF actuel de :

- 1.** Prévoir une assistance, un accompagnement accessible aux citoyens mobilisant leurs droits afin de définir au mieux leur projet professionnel.
- 2.** Rendre visibles les règles d'abondement tant pour les entreprises que les individus et organiser leur coordination pour les parcours qualifiants ou de transition jugés prioritaires.

Aujourd'hui, le CPF reste encore insuffisamment articulé avec les autres financeurs et avec un accompagnement permettant de sécuriser le choix de formation. Alors que les droits CPF ne suffisent pas toujours à financer une formation, les mécanismes d'abondement et de cofinancement restent encore peu mobilisés. Par ailleurs, les financements complémentaires peuvent dépendre du statut, du territoire ou du type de formation.

Pour les personnes, l'enjeu est donc double : pouvoir identifier la formation réellement adaptée à leur projet professionnel et savoir quels financements peuvent être mobilisés pour la rendre accessible. Cela suppose de mieux articuler accompagnement, information sur l'offre et coordination des financeurs.